

# MCI n°71 -

# L'hebdomadaire de

# medias-catholique.info

## Rome : le mouvement charismatique fête ses 50 ans d'œcuménisme avec la bénédiction du pape

Source: <http://medias-catholique.info/rome-le-mouvement-charismatique-fete-ses-50-ans-doecumenisme-avec-la-benediction-du-pape/7951>

By Francesca de Villasmundo on May 31st, 2017

C'est le grand événement œcuménique romain du moment, promu par le pape François en personne. Du 31 mai au 4 juin, dimanche de la Pentecôte, se teindra, dans la ville éternelle, le Jubilé d'Or du [Renouveau charismatique](#), que l'actuel détenteur du trône pétrinien définit un « courant de grâces ».

« Nous avons eu le G7 à Taormine, ce sera le G50 à Rome, avec beaucoup plus de nations du monde, beaucoup plus de bien, beaucoup plus de joie »

s'extasie dans une conférence de presse Salvatore Martinez, le président du Renouveau charismatique.

Sont prévues des initiatives de prières, des concerts, des conférences, des expositions, le clou de « cet événement des événements » étant, bien entendu, la veillée de prière présidée par le pape François au Cirque Maxime.

« Le Saint-Père a cet événement à cœur » explique Martinez, « parce que il sert la cause de l'œcuménisme spirituel. »

Le pape François teint à faire, en effet, du Renouveau charismatique un signe, un symbole de cet œcuménisme de l'Esprit :

« Vous êtes un précieux instrument de l'Esprit pour cheminer avec les autres frères chrétiens unis dans la prière et dans le travail pour les démunis, 'cheminant ensemble à la table de l'Eucharistie' comme je l'ai dit en Égypte quand nous avons prié avec le pape Tawadros » écrit Jorge Maria Bergoglio dans un message envoyé à l'occasion de ce Jubilé d'Or.

« Comme chaque œuvre de l'Esprit » le Renouveau continue le pape François « conduit à l'universalité dans la diversité, le Saint-Esprit a voulu qu'elle naisse œcuménique... C'est Jésus lui-même qui a demandé au Père cette unité : 'Pour que le monde croit que tu m'a envoyé!' Unité pour la mission. Bienvenus à Rome pour célébrer ce Jubilé d'Or ! Je veux tous vous voir au Cirque Maxime samedi 3 juin pour la vigile œcuménique de Pentecôte »

Paroles emblématiques de l'esprit conciliaire qui anime le pape : la praxis progressiste du 'cheminons ensemble au-delà des différences' chère à l'évêque de Rome devient l'instrument privilégié pour tendre à cette union apostate par petites touches successives sans apeurer les âmes. Et les faire adhérer à un grand Tout spirituel qui, au final, n'a plus rien malheureusement de catholique ! De la doctrine, en somme, faisant table rase...

A cette vigile de la Pentecôte, tous les [mouvements charismatiques](#) de toutes

les confessions chrétiennes ont été invités :

« Le Jubilé appartient à tous » déclare Salvatore Martinez et sert aussi pour dépasser certaines distinctions qui « risquent de nous pousser à être des étrangers à la maison. »

Afin de donner de l'ampleur à cette dimension œcuménique, le pape a invité personnellement le pasteur pentecôtiste Giovanni Traettino qui « dialoguera » avec le père Raniero Cantalamessa, le prédicateur de la Maison pontificale, l'ami de François et l'adepte de ce genre de rencontre œcuménique. Cependant il est déjà décidé qu'il n'y aura pas d'espace pour parler de doctrine, l'événement

« servira principalement à témoigner de la communion que nous partageons. » « Nous sommes encore loin d'un vrai œcuménisme, les personnes veulent endoctriner les uns les autres. Dans l'œcuménisme on ne fait pas cela, il faut juste essayer de chercher la communion spirituelle et partager ensemble l'essentiel. »

déclare Michelle Morgan, depuis 11 ans présidente de l'ICCRS (International Catholic Charismatic Renewal Services).

Trois dimensions caractérisent ce Jubilé d'Or selon Salvatore Martinez: « la charité » selon « un dynamisme de Miséricorde pour les hommes de notre temps ». Mais aussi « la communion » et « l'unité » :

« le pape, conclut le président national du Renouveau charismatique « a voulu caractériser cet événement comme œcuménique pour dire

*que les Églises ne sont pas divisées et retrouver ainsi un christianisme réconcilié pour panser les nombreuses blessures de l'histoire. »*

La capitale italienne s'attend à recevoir plus de 30 000 participants du monde entier, 600 prêtres et 50 évêques. Outre les mouvements charismatiques qui se disant catholiques seront présents également des représentants du monde évangélique et pentecôtiste : Rome deviendra pendant quelques jours la Mecque de l'œcuménisme conciliaire le plus échevelé et survolté !

Comme on peut le constater, la Rome moderniste s'enfoncé toujours davantage dans un multi-confessionnalisme corrompue de la vraie foi catholique, adhère toujours autant à cette idéologie conciliaire qui considère que les Églises séparées font partie au même titre que l'Église catholique à « *l'unique Église du Christ*. » Cette dernière, selon l'explication donnée par Vatican II et les papes successifs,

*« rassemble pour le moins l'ensemble des chrétiens, quelle que soit leur appartenance ecclésiale »*

lit-on dans une étude critique de la FSSPX intitulée [«De l'œcuménisme à l'apostasie silencieuse»](#) qui précise que depuis l'avènement du concile Vatican II, cette nouvelle doctrine œcuménique professe que

*« tous sont « disciples du Christ » ( Jean-Paul II, Ut unum sint, n°42.), « dans une appartenance commune au Christ » (Jean-Paul II, ibid.) ; ils « sont un parce que, dans l'Esprit, ils sont dans la communion du Fils et, en lui, dans sa communion avec le Père. » (Jean-Paul II, Ut unum sint, n°9.) « La communion en laquelle les chrétiens croient et espèrent est, en sa réalité la plus profonde, leur unité avec le Père par le Christ et dans le Saint-Esprit. Depuis la Pentecôte, elle est donnée et reçue dans l'Église, communion des saints. » (Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme (approuvé par Jean-Paul II le 25/03/1993), n°13, DC n°2075*

*du 04/07/1993.) Dès lors, « le but ultime du mouvement œcuménique » n'est que « le rétablissement de la pleine unité visible de tous les baptisés. » (Jean-Paul II, Ut unum sint, n°77.)*

Retrouver l'unité doctrinale pour retrouver l'unité visible de tous les chrétiens n'est plus à l'ordre du jour depuis 50 ans. On peut constater, avec ce Jubilé d'Or du Renouveau charismatique, que la Rome bergoglienne continue de cheminer sur cette route de l'œcuménisme moderniste, que François met ses pas dans ceux de Benoît, de Jean-Paul et de Paul. Rien de nouveau donc sous le soleil romain : relativisme, indifférentisme, « *apostasie silencieuse* » sont la norme spirituelle....

Ce G50 du Renouveau charismatique s'inscrit, il faut le dire et le redire, en complète opposition par rapport aux consignes des papes d'avant le Concile qui ont condamné ces grands rassemblements œcuméniques comme contraires à la saine doctrine catholique. Le pape Pie XI dans l'encyclique *Mortalium animos* de 1928 écrivait :

*«L'union des chrétiens ne peut être procurée autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Église du Christ, qu'ils ont jadis eu le malheur d'abandonner»*

l'Église du Christ étant bien sûre entendue comme la seule Église catholique, apostolique et romaine ainsi que définie par le pape Pie IX :

*« Il n'y a en effet qu'une seule religion vraie et sainte, fondée et instituée par le Christ Notre-Seigneur. Mère et nourrice des vertus, destructrice des vices, libératrice des âmes, indicatrice du vrai bonheur ; elle s'appelle : Catholique, Apostolique et Romaine.»*

Voilà bien là une condamnation pure et simple de cet œcuménisme conciliaire et charismatique prêché par François !

Francesca de Villasmundo

## Jacques Bompard: érection d'un monument à la mémoire des 332 victimes de la Terreur révolutionnaire d'Orange en 1794

Source: <http://medias-catholique.info/jacques-bompard-erection-dun-monument-a-la-memoire-des-332-victimes-de-la-terreur-revolutionnaire-dorange-en-1794/7947>

By Emilie Defresne on May 31st, 2017

Le député-maire d'Orange, Jacques Bompard, a lancé l'ouverture d'un marché public pour faire édifier un monument en hommage aux habitants de sa commune dont 332 ont eu la tête tranchée en une seule journée durant la Terreur révolutionnaire en 1794. En une époque où nos racines historiques et civilisationnelles sont systématiquement révisées pour coller au politiquement correct, alors que la Terreur intellectuelle risque de ramener la Terreur sanglante comme sous la Révolution, Jacques Bompard explique les raisons profondes de ce monument du souvenir:

***Rouge & Noir:** La ville d'Orange est davantage réputée pour ses merveilles architecturales antiques que pour son histoire patrimoniale moderne. Le joug de la Terreur fut-il si important à Orange qu'il méritât qu'un monument soit dévolu à la mémoire de son passage ?*

*Jacques Bompard. Le patrimoine historique de la ville d'Orange est d'une grande richesse. Un patrimoine ce sont des pierres vivantes qui parlent, qui expliquent, qui déterminent. Le théâtre antique nous offre notre romanité. Les exactions de la terreur révolutionnaire nous ont donné la chance d'être rétifs aux provocations idéologiques. Nous savons qu'elles conduisent à la mort. Nous avons entre autres le privilège d'avoir le théâtre antique le mieux conservé au monde. L'Arc de Triomphe fait aussi partie des*

merveilles romaines et antiques de la ville. Mais l'histoire d'Orange ne s'arrête pas à la période antique, les Orangeois ont connu d'autres événements et il est important de ne pas les oublier.

L'éducation nationale masque les horreurs de la Terreur. L'historiographie est pourtant claire : les jacobins et les radicaux voulurent expurger la France du catholicisme et créer un homme nouveau. Leurs héritiers nazis ne firent pas autre chose... Plus de 800 personnes enfermées dans les prisons d'Orange. En juillet 1794, sur l'actuelle place et théâtre municipal, 332 têtes furent tranchées.

Trente-deux religieuses perdirent la vie sous le joug révolutionnaire. Ces femmes, toutes martyres, laissent à la ville un témoignage de foi, d'espérance et de courage. La région et particulièrement la ville ont connu une période instable, des meurtres, menaces et autres atrocités. Les rêves de régénérescence maculent encore notre monde contemporain : il est de notre devoir d'alerter sur les conséquences sanglantes de la poursuite de fausses valeurs et des conceptions purement idéelles des rapports humains.

R&N : Pourquoi rappeler à la mémoire des Orangeois un événement d'une telle nature ? Est-ce véritablement du ressort du maire de mettre en œuvre un projet de cette envergure ou comblez-vous là seulement l'absence d'initiatives d'éventuelles associations sur le terrain ?

Jacques Bompard. Le rôle d'un maire consiste à servir sa ville et les familles qui y vivent. Il faudrait être tout à fait ignorant de la nature humaine pour considérer qu'elles ne comptent ni sur des racines, ni sur des mythes. Se souvenir de la violence que le Comité de Salut Public et sa loi des suspects imposèrent en France est une

question d'hygiène intellectuelle et morale. Comment accepter l'instrumentalisation de l'Histoire ? La mémoire historique est cruciale et il est important de la rappeler quand le prêt-à-penser l'instrumentalise. La chapelle de Gabet à Orange nous évoque constamment les crimes commis au nom du Dieu Raison ; mais un monument doit commémorer le sang qui coula à la suite des décisions du tribunal installé en la chapelle saint Louis.

Aujourd'hui face à l'inversion des valeurs et des principes, il nous a semblé important de proposer aux Orangeois un lieu où chacun peut s'arrêter et rendre honneur à ceux qui sont tombés. De nombreuses associations à Orange travaillent pour faire connaître la richesse et l'histoire de la France, de la région... Ces associations participeront à la commission qui choisira le projet final.

Je crois justement que les Orangeois apprécient la liberté de leur édile. Je compte insuffler une dynamique de courage et de liberté dans la manière d'aborder la question de la Terreur dans notre région et pourquoi pas en France.

R&N : Vous avez été accusé cette année d'avoir déposé l'amendement « le plus délirant [de la semaine] », en demandant au détour d'une loi à ce que la « République française [fasse ses excuses] aux Rois de France pour le saccage de leurs sépultures pendant la Révolution française ». En regard de l'accueil qui vous a été réservé par vos collègues (Madame Capdevielle) et certains médias, le projet de monument en l'honneur des morts de la Terreur ne risque-t-il pas de provoquer un tollé similaire ?

Jacques Bompard. J'aime à lire Frédéric Rouvillois, l'un des meilleurs constitutionnalistes de notre époque. Il a longuement

décrit dans Être ou ne pas être Républicain, la technique de propagande qui revient à brandir des « valeurs républicaines » à tort et à travers pour masquer le vide de la pensée politique actuelle.

Il appartient de rappeler que crier « La République ! » comme un antidote absolu est inutile et dangereux. La Terreur a commis un génocide en Vendée et a persécuté les catholiques de Vaucluse en raison de leur religion. La Terreur a assassiné Sœur de l'Annonciation, une sacramentine de 24 ans. La Terreur a assassiné Sœur Madeleine de la Mère de Dieu, 25 ans, sacramentine à Bollène. Mais aussi sœur Saint-Augustin, âgée de 75 ans. Elle voulait effrayer les croyants pour imposer le culte d'un régime.

Libre à chacun de trouver qu'il est risible de s'en souvenir. Je trouve au contraire qu'il est urgent de se souvenir que les idéologies sont toujours mortifères et que la haine des catholiques est morbide.

Vous évoquez mes collègues et leurs moqueries. Ils sont majoritairement anti-chrétiens, doctrinaires du laïcisme, insultant vis-à-vis de tout ce qui précède leur chère révolution, ils veulent créer une nouvelle anthropologie déliée de la nature.

Je pense qu'il est important de leur rappeler que leurs inspirateurs profanaient les tombeaux et décapitaient des innocents.



R&N : Le monument aux morts, installé sur le lieu même de la guillotine d'antan, devra rendre hommage aux victimes, essentiellement issus de l'ordre religieux (32 religieuses, 36 prêtres) et du peuple (artisans, cordonniers, paysans...). Comment ? Quelle image va les représenter ? L'artiste aurait-il une liberté d'interprétation totale sur son ouvrage ou devra-t-il se conformer à quelques impératifs proposés par la Mairie ?

Jacques Bompard. Le cadre spatial est défini : il s'agit du théâtre municipal où était installée la guillotine. L'œuvre devra représenter cette période de massacres et commémorer l'ensemble des 332 morts. L'artiste devra bien évidemment se conformer à quelques impératifs logiques mais nous faisons aussi confiance à son talent et son imagination pour nous présenter l'œuvre que nous attendons.

Nous avons été touchés par la statue de Jeanne d'Arc, une œuvre de Boris le Jeune (ci-contre ndlr). Notre appel d'offre est lancé depuis mercredi 24 mai et nous étudierons chaque artiste avec précision.

Ce monument vient simplement en remplacer un autre qui disparut en 1848. Il veut dire notamment qu'il est

*indispensable que jamais en France nous ne laissions dire qu'il faut honorer des hommes qui affirmaient : « La peine due à ce crime [être opposé à la révolution] est la mort. La preuve requise pour la condamnation sont tous les renseignements, de quelque nature qu'ils soient, qui peuvent convaincre un homme ami de la liberté ».*

*Il faut honorer ce qui est honorable. Je crois que c'est ce qu'il y a de plus important à retenir dans cet appel. (...)*

L'illustration de tête est un tableau de la cathédrale d'Orange qui représente la montée à l'échafaud des 32 bienheureuses religieuses martyres d'Orange.

[emiliedefresne@medias-presse.info](mailto:emiliedefresne@medias-presse.info)

## Dom Thomas d'Aquin : le mal qui s'est emparé de Menzingen est l'illusion libérale

Source: <http://medias-catholique.info/dom-thomas-daquin-le-mal-qui-sest-empare-de-menzingen-est-lillusion-liberale/7941>

By Revue de Presse on May 30th, 2017

Source : Voix de Fatima, voix de Dieu n°17, le 28 mai 2017 [par Dom Thomas d'Aquin](#)

« Vox turturis audita est in terra nostra »

(Cant. II, 12)

Quel est le mal qui s'est emparé de Menzingen et a provoqué une suite de réactions à l'intérieur de la Fraternité ?

L'illusion. L'illusion libérale. C'est une illusion de penser que nos ennemis sont nos amis. C'est une illusion de penser que les ennemis du Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ vont permettre que soit défendu ce Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ.

L'illusion est le grand mal des Catholiques libéraux. Dom Gérard avait cette illusion. Le monde de Campos avait cette illusion. Campos n'était

pas libéral, mais les libéraux se sont organisés pour tromper Campos et sa défaite a été totale. Maintenant, ils vivent dans une totale illusion.

La Fraternité se précipite dans l'abîme.

Sept doyens se sont levés pour l'avertir du danger. Tous furent punis. Trois supérieurs de Communautés religieuses se sont joints aux sept doyens. Vont-ils être sanctionnés aussi ?

Menzingen n'est pas heureux parce qu'ils sont trompés. C'est l'illusion libérale. Une illusion qui a coûté la vie de tant de communautés.

Résistons fermement dans la Foi, suivant les exemples des deux champions que furent Mgr Lefebvre et Mgr Antonio de Castro Mayer. Ils n'étaient pas libéraux. Ils connaissaient les libéraux. C'est pour cette raison que quatre évêques furent sacrés en 1988 et cela continue d'éclairer les pas de ceux qui furent sacrés en 2015, 2016 et 2017.

Dom Thomas d'Aquin, OSB

## Mgr Fellay aurait-il changé ?

Source: <http://medias-catholique.info/mgr-fellay-aurait-il-change/7936>

By Christian Lassale on May 30th, 2017

Nous entamons aujourd'hui la publication d'une série de textes signés d'un prêtre de la *Fraternité Saint-Pie X*. Loin de toute attaque personnelle ou de polémique, ils rapportent seulement des faits à la façon de palimpsestes (1) qui retrouveraient leurs premiers sens...

(1) Palimpseste : parchemin d'auteurs anciens que les copistes du Moyen Âge ont effacé pour le recouvrir d'un second texte. Sur le plan psychologique cela revient à mettre en place un mécanisme tel que les faits nouvellement mémorisés se substituent à ceux qui leur préexistaient dans la mémoire.

Christian LASSALE

« Tout le monde sait de toute façon ce que nous pensons, nos positions. Cela n'a pas changé, tout le monde le sait.... Cela ne signifie absolument pas que j'ai amolli notre discours, par calcul politique, afin de ne pas compromettre la possibilité d'un accord – ce qui

*n'est pas la bonne expression, plutôt : une reconnaissance canonique –, cela n'est tout simplement pas vrai. Celui qui est attentif et regarde tout ce que j'écris et dis, pourra reconnaître que je ne fais que continuer. Nous sommes toujours les mêmes. »*

Cette récente déclaration de Mgr Fellay, [dans un entretien du 21 avril dernier](#), m'encourage à me plonger dans ses écrits passés, afin de répondre une bonne fois pour toutes aux grincheux qui ne cessent de répéter que Monseigneur aurait amoindri voire changé sa position face à la Rome conciliaire. Je commence donc mes recherches sur les divers sites officiels de la Fraternité, car je n'aime pas les rumeurs. Et voilà que je tombe sur un document écrit il y a quinze ans, au sujet des prêtres de Mgr de Castro Mayer, du diocèse de Campos, intitulé : Au sujet de Campos : [le mot du Supérieur Général – 2 mars 2002](#).

*« La conjonction, à quelques jours près, de la reconnaissance de Campos par Rome, que certains pensent être une reconnaissance de la Tradition, et de [la journée d'Assise](#), qui est à l'extrême opposé de la Tradition présente une telle contradiction qu'elle nous oblige à un regard approfondi ; la démolition systématique de tout ce qui est traditionnel dans l'Eglise depuis le concile Vatican II impose une cohérence logique dans l'œuvre entreprise. Avant de saluer la reconnaissance de Campos comme un retour de Rome à la Tradition, nous sommes obligés de nous demander si cet événement ne peut pas aussi, ne doit pas aussi, être inséré dans la logique post-conciliaire : et précisément la journée d'Assise fournit un argument probant en faveur de cette thèse. Si la Rome post-conciliaire est capable de réunir tant de religions, on peut même dire toutes les religions, pour une cause commune religieuse, comment ne pourrait-elle pas aussi trouver une petite place pour la Tradition ? »*

Et là, je me souviens de [ce que nous disait Mgr Fellay au Pèlerinage du Puy en avril 2016](#) : « [Le Pape] maintient que nous sommes catholiques. Il a aussi dit : Vous savez, j'ai pas mal de problèmes avec vous, on me fait des problèmes parce que je suis bon avec vous, mais à ceux-là je dis : écoutez, j'embrasse bien le patriarche Cyrille, je fais du bien aux anglicans, je fais du bien aux protestants, je ne vois pas pourquoi je ne ferais pas du bien à ces catholiques. » Bon, me voilà convaincu : Rome n'a pas changé. On retrouve ce même pluralisme dénoncé par Mgr Fellay en 2002 :

*« La ligne des réformes est maintenue comme principe intangible et irréversible... C'est l'entrée dans le pluralisme sous apparence de reconnaissance de la part de Rome, qui est imposé, ce n'est pas le retour de l'Église conciliaire à la Tradition... »*

Tout cela n'est guère engageant ! J'essaie de me rassurer en me disant qu'au moins la solution canonique que Rome propose aujourd'hui à la Fraternité est une structure idéale, qui lui est accordée sans contrepartie. Et d'ailleurs, Mgr Fellay m'assure fort heureusement qu'il n'a pas changé, et qu'il « ne fait que continuer ». Je poursuis donc la lecture de mon document relatif à Campos :

*« On a beau vanter les avantages acquis par la nouvelle structure canonique, le droit à la messe tridentine, par exemple, un évêque traditionnel, aussi, le fait que sur le papier, rien de substantiel n'aurait été galvaudé : la fragilité de l'Administration d'une part, la stabilité de la ligne réformatrice vaticane d'autre part, sont des arguments suffisants pour prédire la chute de Campos malgré toutes les déclarations de meilleure intention. De plus, il faut bien distinguer un manque à la vertu de foi elle-même, d'un défaut dans la confession publique de la foi qui est nécessaire dans certaines circonstances comme l'a si bien rappelé Mgr de Castro Mayer le jour des sacres. Or une prévarication comme celle d'Assise réclame cette confession*

*publique... que nous n'avons pas entendue venant de Campos. »*

C'est tellement vrai... Mgr Fellay, lui, avait réagi fermement à la répétition d'Assise en 2002, dans un communiqué spécial affirmant qu'« il n'y a pas mieux pour provoquer la colère de Dieu » ([21 janvier 2002](#)). Et pour les 25 ans de ce sinistre scandale, [réitéré par Benoît XVI en 2011](#), je recherche... plus longtemps, avant de trouver quelques interventions ici ou là, mais sans communiqué. Et enfin, en 2016 ? Rien, absolument rien sous sa plume. Un commentaire non signé, quelques rappels d'anciens documents (tronqués, s'il vous plaît), [un mot adouci du Secrétaire Général](#), et pour combler la mesure : une vidéo relatant les temps forts de cette réunion scandaleuse, sans aucune mise en garde ou critique !

Mais alors là, je ne comprends plus : Monseigneur est-il bien toujours le même ? N'aurait-il pas changé ? Je continue mes recherches.

Affaire à suivre...

Un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X

## **Le Vatican étudie la possibilité d'incardiner des prêtres dans les mouvements laïcs**

Source: <http://medias-catholique.info/le-vatican-etudie-la-possibilite-dincardiner-des-pretres-dans-les-mouvements-laics/7923>

By Francesca de Villasmundo on May 30th, 2017

Le Vatican se penche sur la question de l'incardination des prêtres. Au cours d'une réunion interdicasteriale présidée par le pape François en présence de tous les responsables des dicastères romains l'argument des nouveaux « *mouvements et réalités ecclésiales* » a été évoqué par rapport au thème du sacerdoce.

Jusqu'à aujourd'hui seulement les prélatures personnelles et les ordinaires – ceux militaires comme ceux créés pour favoriser le retour des anglicans – avaient la possibilité d'incardiner des prêtres. Rome est en train d'étudier l'opportunité de donner cette faculté d'incardination également aux fraternités sacerdotales internes aux mouvements ecclésiaux laïcs.

Cette permission que pourrait offrir le Saint-Siège permettrait à ces nouveaux prêtres de ne pas dépendre directement pour ce qui regarde l'incardination des évêques locaux.

Francesca de Villasmundo

<http://www.lastampa.it/2017/05/29/vaticaninsider/ita/vaticano/vaticano-allo-studio-la-possibilit-di-incardinare-preti-nei-movimenti-TFFPqyAWfnoXkxQfTgVNcL/pagina.html>

## BHL vs Civitas : campagne électorale mouvementée à Calais

Source: <http://medias-catholique.info/bhl-vs-civitas-campagne-electorale-mouvementee-a-calais/7920>

By Léo Kersauzie on May 29th, 2017

A Calais, les élections législatives déclenchent les passions. Le simple fait qu'une candidate Civitas brigue les voix des Calaisiens semble inquiéter les chiens de garde de la pensée unique. D'autant que cette candidate Civitas, Marie-Jeanne Vincent, est enseignante. Il n'en fallait pas plus pour lancer à son encontre une campagne de lynchage médiatique menée tambour battant par *Nord Littoral*, journal à la ligne rédactionnelle alignée sur les communiqués d'extrême gauche.

Pour dresser de Marie-Jeanne Vincent un portrait épouvantable, les instigateurs de cette campagne de dénigrement ont même fait appel à quelques lycéens. Trois en l'occurrence. Dont aucun n'a Marie-Jeanne Vincent pour enseignante. Mieux, la figure principale de ce trio étudiantin foireux est une certaine Manon, militante d'extrême gauche. Oserait-on conseiller à cette jeune fille, toujours lycéenne à 21 ans, de se concentrer sur ses études pour obtenir son BAC plutôt que jouer à l'agitatrice politique au sein de son établissement scolaire ? Mais on imagine à quel point cette jeune fille doit se sentir pousser des ailes en voyant sa photo dans quelques journaux. Encore un petit effort et elle pourra tenter sa chance au casting de Koh-Lanta ou de

toute autre émission de télé-réalité de son niveau.

Elle commence déjà à connaître les ficelles pour attirer l'attention. Dans ce cas-ci, la voilà qui prétend désormais faire l'objet de menaces. Rien ne vaut un brin de victimisation pour faire monter la sauce.

Manon peut même compter sur un soutien de choix : BHL en personne. Le « philosophe » que le monde entier nous envie, celui qui pose pour les photographes la chemise blanche immaculée et repassée au milieu des combats aux quatre coins de la planète où il se rend toujours au mépris du danger (défense de rire), a pris quelques secondes pour un tweet historique.

*Soutien aux lycéens de #Calais face à #Civitas. Honte à Riposte Laïque appelant au lynchage de ces jeunes citoyens.* <https://t.co/oUMsyOvoqf>

— Bernard-Henri Lévy (@BHL) [28 mai 2017](#)

Avec des adversaires de cette taille, Marie-Jeanne Vincent peut en tout cas se flatter d'acquérir une notoriété utile à la cause de Civitas. Souhaitons que nombreux soient les Calaisiens qui voteront pour cette enseignante courageuse.

## Le Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux félicite les musulmans pour le début du « saint » mois du ramadan

Source: <http://medias-catholique.info/le-conseil-pontifical-pour-le-dialogue-interreligieux-felicite-les-musulmans-pour-le-debut-du-saint-mois-du-ramadan/7911>

By Francesca de Villasmundo on May 29th, 2017

Le site jordanien [abouma.org](#) qui se définit comme un média « dédié à l'humanité » et qui promeut « une plus constructive coopération entre les religions » relate sous la plume de son fondateur, le Père Rif'at Bader

du Patriarcat Latin de Jérusalem, l'information suivante :

*«Le Centre Catholique d'Études et de Communications de Amman en Jordanie a publié, samedi 27 mai 2017, sur son site les vœux adressés aux musulmans par le Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux afin de marquer l'avènement du saint mois du ramadan.»*

*« Dans son communiqué, le CCSM ajoute que la publication du message annuel marquant le début du saint mois du ramadan par le secrétaire pour le dialogue interreligieux Mgr Miguel Ángel Ayuso Guixot est opportun et revêt une grande importance puisqu'il y a 50 ans le Conseil Pontifical pour le dialogue était établi dans le but de renforcer le dialogue entre les Musulmans et de partager des causes communes face aux défis de l'entière famille humaine, particulièrement en ce temps où le terrorisme, déguisé en présumé sainteté, frappe de nombreuses régions dans le monde... »*

*«Le CCSM en Jordanie fait sien le message pour le ramadan du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux en exprimant ses vœux pour l'avènement du saint mois du ramadan, en demandant au Dieu Tout Puissant de combler tous croyants et personnes qui jeûnent avec de la joie, de la tranquillité et les fruits spirituels remplis d'amour de Dieu et de l'humanité tout entière.»*

Le Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux pratique la novlangue avec aisance ! Le ramadan qui pour tous catholiques sain d'esprit ne peut être considéré que comme une diablerie préconisée par une fausse religion se voit qualifié de l'épithète de « saint » par Mgr Guixot... Renversement des valeurs, renversement des mots, le bien est un mal, le mal est un bien...

[Aux Philippines du Sud](#) les violences islamistes qui ont éclaté contre les chrétiens à la veille de cette période de jeûne musulman ne laissent pas

présager un « saint » ramadan mais plutôt un ramadan de sang. Un prêtre et 15 fidèles et religieuses catholiques de la petite communauté catholique de la ville de Marawi ont été pris en otage par les terroristes musulmans du groupe islamiste « Maute ». Plus de 500 miliciens au drapeau noir ont semé la terreur dans la ville, commis des massacres et incendié les écoles et la cathédrale.

Il est vraiment « saint » le mois du ramadan ?

Francesca de Villasmundo

## **Abbé Jean-Michel Gleize : la Fraternité Saint Pie X n'a pas à négocier une charitable reconnaissance qui la sauverait d'un schisme supposé**

Source: <http://medias-catholique.info/abbé-jean-michel-gleize-la-fraternite-saint-pie-x-na-pas-a-negocier-une-charitable-reconnaissance-qui-la-sauverait-dun-schisme-suppose/7902>

By Christian Lassale on May 28th, 2017

*MPI reproduit ici l'excellent article de l'abbé Jean-Michel Gleize qui explique pourquoi la FSSPX « a l'immense honneur, après quarante années d'exclusion, de pouvoir, au Vatican, témoigner de la foi catholique, en attendant que Rome se décide enfin à chasser du milieu des croyants le peuple impie de ces erreurs conciliaires. » Pour [que ce qui a fait cet honneur ne soit pas renié et trahi dans le déshonneur.](#)*

Pour une entente doctrinale ? abbé Jean-Michel Gleize – 29 mai 2017

1. Dans un récent entretien, Mgr Guido Pozzo a déclaré que « la réconciliation se fera lorsque Mgr Fellay adhérera formellement à la déclaration doctrinale que lui a présentée le Saint-Siège. C'est aussi la condition nécessaire pour procéder à la régularisation institutionnelle, avec la création d'une prélature personnelle ». Et lors de son retour du récent pèlerinage à Fatima (12-13 mai) [à l'occasion d'une](#)

[une conférence de presse donnée dans l'avion](#), le Pape François fait allusion à ce document, mis au point par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, lors de sa dernière séance du mercredi 10 mai. Il s'agirait donc bien, dans l'esprit de Rome, d'une entente doctrinale. L'expression est cependant équivoque ; elle peut en effet s'entendre en deux sens.

2. Dans un premier sens, le but poursuivi est que la Tradition retrouve tous ses droits à Rome, et que par conséquent le Saint-Siège corrige sérieusement les erreurs doctrinales qui sont à la source de la crise sans précédent qui sévit encore dans la sainte Église. Cette correction est le but que recherché, but en soi et cause finale, principe de tout l'agir subséquent dans le cadre des relations avec Rome. Et ce but n'est autre que le bien commun de toute l'Église. En ce sens, l'entente doctrinale signifie que Rome doit s'entendre non point avec la [Fraternité Saint Pie X](#), mais avec la doctrine de toujours et revenir de ses erreurs.

3. Dans un deuxième sens, il s'agirait que Rome s'entendît avec la Fraternité Saint Pie X, en vue d'une reconnaissance canonique. Cette reconnaissance serait le but en soi, principe de tout l'agir subséquent. Ce but ne serait autre que le bien particulier apparent d'une société telle que la Fraternité. La formulation d'une position doctrinale commune suffisamment acceptable par les deux parties, Rome et la Fraternité, en serait seulement le moyen. Et il suffirait que ce moyen fût proportionné au but : il ne serait donc pas nécessaire que Rome corrige toutes les erreurs du Concile ; il suffirait qu'elle n'impose pas la profession de ces erreurs. En ce sens, l'entente doctrinale signifie que la Fraternité s'accorde avec Rome sur un certain nombre d'affirmations doctrinales exemptes d'erreurs.

4. Il est à craindre et il est même évident que Rome entend l'entente doctrinale au second sens, et envisage au mieux un régime de tolérance à l'égard de la Fraternité, mais nullement de corriger les erreurs du Concile. Jusqu'ici, les héritiers de [Mgr Lefebvre](#) se sont fait un devoir d'envisager les choses du point de vue du premier sens. Dès lors, il est clair qu'une pareille « base d'entente » restera toujours insuffisante, tant que

Rome n'y aura pas intégré la correction des erreurs du Concile.

5. En effet, l'adage vaut ici comme ailleurs : « *bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu* ». L'adage doit bien sûr s'entendre au sens moral, et par rapport à des actes humains. Si nous prenons Vatican II comme un ensemble de textes, bien évidemment, nous pouvons toujours faire le tri entre la vérité, l'équivoque et l'erreur et chaque passage concerné peut être pris isolément. Ce tri peut avoir lieu dans le cadre d'un dialogue d'experts – ou d'une commission de révision. Cependant, l'usage de l'Église est de considérer les textes non en tant que tels mais d'un point de vue moral, c'est-à-dire en tant que ces textes font globalement l'objet d'une adhésion de la part de l'Église et de ses fidèles (donc d'un acte humain moralement considéré) et risquent, à cause de leurs erreurs ou de leurs équivoques, de leur causer du scandale. De ce point de vue, il ne suffit pas de signer un texte qui exprime une partie seulement de la vérité ; il est nécessaire que Rome professe l'intégralité de toute la vérité et condamne par le fait même les erreurs qui vicent de fond en comble toutes les vérités partielles qui peuvent se rencontrer dans le magistère conciliaire et post-conciliaire.

### DE QUELQUES POINTS LITIGIEUX

#### 1) Le concile Vatican II

6. La référence à Vatican II est toujours gênante, même lorsqu'il s'agit de passages isolés apparemment orthodoxes. Ce Concile fait en effet l'objet de notre refus, en raison des nombreuses erreurs graves qui s'y sont introduites. Or, *malum ex quocumque defectu* : il suffit qu'il y ait quelques passages mauvais pour que le Concile soit mauvais, même s'il y a aussi quelques passages bons. Ces passages bons ne rachètent pas les passages mauvais.

#### 2) La liberté religieuse (déclaration [Dignitatis humanæ](#))

7. D'une part, autre chose est d'exercer la contrainte au for externe pour conduire les personnes à embrasser la vraie religion, autre chose est d'exercer la contrainte au for externe pour empêcher les personnes de professer une religion fautive. D'autre part, il y a une différence

entre la contrainte physique, qui est une contrainte proprement dite (c'est-à-dire une violence) et la contrainte morale, qui est une contrainte improprement dite (c'est-à-dire selon les cas une persuasion ou une dissuasion). La doctrine sociale de l'Église exige que l'État exerce son autorité en faveur de la vraie religion : 1°) en exerçant au for externe la double contrainte physique et morale pour empêcher et dissuader la profession de l'erreur et 2°) en exerçant également au for externe une certaine contrainte morale pour persuader la profession de la vraie religion. L'Église a condamné seulement le recours à la contrainte physique pour imposer la vraie religion. Le n° 2 de [Dignitatis humanæ](#) contredit cette doctrine de l'Église précisément en ce qu'il reconnaît comme un droit civil le droit de ne pas être empêché, par quelque pouvoir humain que ce soit, de professer l'erreur.

3) La collégialité (constitution [Lumen gentium](#))

8. Les trois points litigieux sont les suivants.

9. Le n° 22 [Lumen gentium](#) affirme que le collège épiscopal (corps épiscopal aussi bien rassemblé que dispersé) est le sujet ordinaire et permanent du pouvoir sur toute l'Église. Au contraire, la Tradition affirme que seul le corps épiscopal rassemblé peut être le sujet seulement temporaire et extraordinaire de ce pouvoir.

10. Le n° 22 de [Lumen gentium](#) affirme que le collège épiscopal incluant le pape constitue, en plus du pape considéré seul, un deuxième sujet permanent du pouvoir sur toute l'Église. Au contraire, la Tradition affirme que le corps épiscopal n'est pas un deuxième sujet de ce pouvoir mais que le seul concile oecuménique est une deuxième mode d'exercice du même sujet (le pape) du même pouvoir.

11. Le n° 22 en liaison avec le n° 21 de [Lumen gentium](#) affirme que le collège épiscopal tient son pouvoir directement non du pape mais du Christ par la consécration épiscopale et que le consentement du pape est seulement requis pour son exercice. Au contraire, la Tradition affirme que le concile oecuménique ne peut tenir son pouvoir directement que du pape, et que c'est l'autorité même du pape qui est communiquée au concile et

participée dans ce pouvoir temporaire et extraordinaire du concile : celui-ci se réunit donc non seulement « cum capite » (ce qui serait le point de vue réducteur d'une cause matérielle, requise à l'intégrité de l'assemblée), mais beaucoup plus que cela « sub capite » (point de vue d'une cause efficiente) et même « ex capite » (point de vue d'une cause formelle).

12. La *Nota prævia* ne résout pas tous ces problèmes et laisse intacte l'idée d'un double sujet du primat.

13. D'autres points du chapitre III de [Lumen gentium](#) posent de graves difficultés : le n° 21 affirme la sacramentalité de l'épiscopat avec l'idée que le sacre confère en acte le triple munus, non seulement le pouvoir d'ordre mais même le pouvoir de juridiction, avec le magistère et le gouvernement, ce qui est contraire à toute la Tradition et à tout le Droit canonique. Le point de départ de la collégialité est ici radicalement faux, ainsi que l'on fait observer les pères membres du Coetus, au moment même du Concile (1). Le cardinal Browne fait remarquer que l'idée selon laquelle la consécration épiscopale donne en acte ou dans leur essence les trois pouvoirs d'ordre, de magistère et de gouvernement contredit l'enseignement du magistère ordinaire suprême de Pie XII, donné à trois reprises et s'inscrit aussi en faux contre la théologie de saint Thomas. Mgr Carli fait observer que cela contredit le Droit de l'Église, relativement à la collation du primat de juridiction du Pape, à la collation de la juridiction ordinaire des évêques résidentiels et même à l'absence de toute juridiction des évêques titulaires. Le n° 25 donne une définition collégialiste de l'infailibilité du Magistère ordinaire et universel ; le n° 18 pose l'antériorité du Collège des apôtres sur saint Pierre.

4) *L'oecuménisme* (décret [Unitatis redintegratio](#) et constitution [Lumen gentium](#))

14. Les trois points litigieux sont les suivants.

15. Les textes d'[Unitatis redintegratio](#) affirment la réalité d'une communion réelle, bien que imparfaite et partielle, de société à société, c'est-à-dire entre la structure visible de l'Église catholique et la structure visible des communautés chrétiennes non catholiques séparées.

Au contraire, la Tradition affirme que seulement certains parmi les membres des communautés chrétiennes non catholiques séparées peuvent être non en communion mais ordonnés au Corps mystique du Rédempteur, qui est identiquement l'Église du Christ et l'Église catholique.

16. Les textes de [Lumen gentium](#) affirment la réalité d'une présence et d'une action de l'Église du Christ en dehors de la structure visible de l'Église catholique, dans les communautés chrétiennes non catholiques séparées. Au contraire, la Tradition affirme seulement la réalité d'une action du Saint-Esprit en dehors du Corps mystique du Rédempteur, qui est identiquement l'Église du Christ et l'Église catholique, et que cette action a lieu dans certaines âmes qui font partie des communautés chrétiennes non catholiques séparées, mais non dans ces communautés elles-mêmes.

17. Les textes de [Lumen gentium](#) et de [Unitatis redintegratio](#) affirment qu'il y a dans les communautés chrétiennes non catholiques séparées des éléments dont la valeur salutaire dérive de la plénitude confiée à l'Église du Christ et qui tendent par eux-mêmes à l'unité catholique et que le Saint-Esprit peut donc se servir de ces communautés comme de moyens de salut. Au contraire, la Tradition affirme que les éléments qui se trouvent dans les communautés chrétiennes non catholiques séparées n'ont par eux-mêmes aucune valeur salutaire, et que celle-ci ne saurait dériver de l'Église, puisque ces communautés refusent en tant que telles le primat de juridiction du pape, alors que précisément la valeur salutaire des dogmes et des sacrements leur vient de ce qu'ils sont dispensés selon l'ordre voulu par le Christ, c'est-à-dire dans la dépendance du primat de juridiction de son vicaire, qui est le pape, évêque de Rome et chef de l'Église.

5) Le Magistère

18. La définition même du Magistère est falsifiée en pratique, car depuis Vatican II, les titulaires du pouvoir de Magistère usent de ce pouvoir à contresens, puisqu'ils imposent des erreurs contraires aux vérités qui font l'objet du Magistère. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas reconnaître que Vatican II est l'expression d'un véritable Magistère catholique. Nous ne



pouvons pas affirmer (du moins pas sans distinctions et restrictions) que les textes du Concile Vatican II sont compris parmi les textes du Magistère, qu'ils sont l'expression d'un Magistère catholique.

19. La définition du Magistère est falsifiée en théorie. La constitution [Dei Verbum](#), au n° 8, affirme que « ce qui a été transmis » « progresse dans l'Église, sous l'assistance du Saint-Esprit ; en effet, la perception des réalités aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur, soit par l'intelligence intérieure qu'ils éprouvent des réalités spirituelles, soit par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, ont reçu un charisme certain de vérité ». Ce passage ne fait aucune distinction entre le rôle du Magistère et celui de l'Église enseignée. La proposition plus explicite du Magistère est en effet la cause de la meilleure perception de la vérité chez les fidèles, dans la contemplation ou l'étude. Équiparer les deux autorise l'interprétation erronée qui réduirait le rôle du Magistère à celui d'un canalisateur de l'expérience collective. Et c'est d'ailleurs ce que suggère très nettement l'enseignement de Benoît XVI (Catéchèses sur l'Église de 2006 ; Exhortation *Verbum Domini*) et celui de [François](#) (dernier discours lors du Synode, le 17 octobre 2015 ; [Evangelii gaudium](#), n° 119-120).

20. Il est absolument faux et contraire à toute la Tradition de prétendre que « le Magistère suprême de l'Église est l'interprète authentique des textes précédents du Magistère ». Il y a là une erreur extrêmement grave, et c'est justement l'erreur radicale du néomodernisme, erreur dont nous périssons depuis le dernier Concile. Le Magistère est l'organe et l'interprète de la Révélation, et il l'est à toutes les époques de l'histoire et dans tous les textes qu'il produit. Le Magistère présent doit continuer à interpréter non le Magistère passé mais la Révélation contenue dans ses sources (Écriture et Tradition : Pères et théologiens) ; et pour cela, il doit se soumettre aux enseignements du Magistère antérieur qui ont une autorité définitive et qui ont déjà clarifié certaines données de la Révélation. Le Magistère présent n'interprète pas le Magistère passé, il

interprète les points de la Révélation non-encore interprétés par le Magistère antérieur. Et il ne fait éventuellement que reprendre les enseignements de ce Magistère antérieur qui n'ont pas besoin d'être interprétés, mais qui sont, comme dit Pie XII dans [Humani generis](#), « la règle prochaine et universelle de vérité en matière de foi et de moeurs » (DS 3 884). Cette erreur est extrêmement grave, car c'est l'erreur persistante du Saint-Siège depuis cinquante ans et qui se trouve à la racine de tout [le discours du 22 décembre 2005](#). Si c'est la parole d'aujourd'hui qui fait la vérité par elle-même, parce qu'elle réinterprète sans cesse la parole d'hier, c'est le Pape d'aujourd'hui qui fait la vérité à sa guise et la notion même de Tradition catholique n'existe plus. On pourra bien parler, comme le fit Benoît XVI, d'un « renouveau dans la continuité » mais si ce genre d'expression facile rassure peut-être les inconditionnels du Concile, cela n'explique pas grand-chose et cela ne réussit pas à convaincre ceux qui demeurent perplexes devant les innovations évidentes du Concile. Car personne n'a réussi à démontrer jusqu'ici que le renouveau de Vatican II n'a pas brisé la continuité objective de la Tradition de l'Église

21. C'est pourquoi, même si on nous dit que l'interprétation se fait « à la lumière de la Tradition », ce présupposé est faux. Car l'interprétation qui a lieu à la lumière de la Tradition est celle qui interprète non le Magistère mais la Révélation. Quand on voit comment dans le n° 119 de [Evangelii gaudium](#) François « interprète » le n° 12 de [Lumen gentium](#) (qui est déjà une « interprétation » de Vatican II), on peut bien se demander ce que signifie pour le Saint-Siège une meilleure compréhension du depositum fidei, « *in eodem dogmate, eodem sensu eademque sententia* ».

6) La Nouvelle Messe

22. Dans l'interrogatoire des 11-12 janvier 1979, à la question posée par la CDF : « Soutenez-vous qu'un fidèle catholique peut penser et affirmer qu'un rite sacramentel en particulier celui de la messe approuvé et promulgué par le Souverain Pontife puisse être non conforme à la foi catholique ou *favens hæresim* ? », Mgr Lefebvre a répondu : « Ce rite en lui-même ne professe pas la

foi catholique d'une manière aussi claire que l'ancien *Ordo missæ* et par suite il peut favoriser l'hérésie. Mais je ne sais pas à qui l'attribuer ni si le pape en est responsable. Ce qui est stupéfiant c'est qu'un *Ordo missæ* de saveur protestante et donc *favens hæresim* ait pu être diffusé par la curie romaine (2). » La nouvelle liturgie n'est donc pas légitime, car elle favorise l'hérésie.

23. La validité (autre que la légitimité) pose en tant que telle un deuxième problème ; Mgr Lefebvre n'a jamais dit que le NOM était de soi valide. Il n'a jamais nié que le NOM était douteusement valide mais il l'a affirmé, au contraire, dans la conférence de 1979, citée à la page 374 du livre *La Messe de toujours*, en s'appuyant sur la note 15 du [Bref examen critique](#), qu'il faisait sien en des termes dont la netteté est impressionnante. Mgr Lefebvre n'a jamais varié sur ce point, ni remis en cause l'appréciation qu'il portait dans la conférence de 1979 citée à la page 374 du livre *La Messe de toujours*. D'un point de vue logique, Mgr Lefebvre disant : « il est possible que le NOM soit valide », on peut en déduire (et lui faire dire) : « il est possible que le NOM ne soit pas valide ». Mais on ne peut pas en déduire (et lui faire dire) ni : « il est impossible que le NOM ne soit pas valide » ni : « il est impossible que le NOM soit valide ». Voici les déclarations publiquement adressées à Rome par Mgr Lefebvre sur cette question :

1) [Lettre de Mgr Lefebvre au pape Jean-Paul II, 8 mars 1980](#) : « Quant à la messe du *Novus Ordo*, malgré toutes les réserves qu'on doit faire à son égard, je n'ai jamais affirmé qu'elle est de soi invalide ou hérétique. »

2) [Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Ratzinger, 4 avril 1981](#) : « Quant à la Réforme liturgique, j'ai signé moi-même le décret conciliaire et je n'ai jamais affirmé que les applications étaient de soi invalides et hérétiques. »

3) [Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Ratzinger, 7 avril 1982](#) : « Le deuxième point correspondrait mieux à la réalité puisqu'il était libellé comme suit : Mgr Lefebvre a signé le décret conciliaire sur la Liturgie acceptant ainsi l'éventualité d'une Réforme. Il n'a jamais affirmé que les textes des nouveaux livres liturgiques étaient hérétiques ou de soi invalides dans la version latine originale,

mais estime que la Réforme liturgique, telle qu'elle a été réalisée, nécessite de graves réserves, comme l'ont exprimé très justement les cardinaux Ottaviani et Bacci. »

4) Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Ratzinger, 21 juillet 1982 : « Nous ne doutons pas que beaucoup de prêtres disent avec dévotion le *Novus Ordo Missæ*. Mais cela n'enlève pas les graves défauts internes du *Novus Ordo Missæ* signalés particulièrement par les cardinaux Ottaviani et Bacci dans le Bref examen critique. »

5) Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Ratzinger, 2 mars 1983 : « J'ai toujours reconnu et je reconnais à l'autorité légitime du Saint-Siège le droit de légiférer en matière liturgique. Je n'ai jamais affirmé que le nouvel ordo était hérétique mais je reconnais l'existence d'une grave difficulté décrite par le cardinal Ottaviani et Bacci. »

6) [Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Ratzinger, 17 avril 1985](#) : « Nous n'avons jamais affirmé et n'affirmons pas que le *Novus Ordo Missæ*, célébré selon le rite indiqué dans la publication romaine, est de soi invalide ou hérétique. »

7) [Déclaration du 5 mai 1988 adressée au pape Jean-Paul II](#) : « 4. Nous déclarons en outre reconnaître la validité du Sacrifice de la Messe et des Sacrements célébrés avec l'intention de faire ce que fait l'Église et selon les rites indiqués dans les éditions typiques du Missel romain et des Rituels des sacrements promulgués par les Papes Paul VI et Jean-Paul II. »

24. On notera ce que Mgr Lefebvre avait accepté de signer en 1988 : il allait jusqu'à accepter de reconnaître la validité du NOM, mais « avec l'intention de faire ce que fait l'Église ». Cela est très important, car justement le NOM ne donne plus que douteusement cette intention.

7) Le Nouveau Code de Droit canonique

25. Nous avons toujours refusé de respecter la discipline introduite par le [Nouveau Code de 1983](#), précisément parce que « imbu d'ocuménisme et de personnalisme, il pêche gravement contre la finalité même de la loi » (3). Ce nouveau Code véhicule de plus l'esprit de la nouvelle ecclésiologie, démocratique et collégialiste. Ainsi que l'a reconnu le pape Jean-Paul II, les

enseignements de Vatican II présentent « un nouveau visage de l'Église », qui doit inspirer à son tour la législation canonique du Nouveau Code de 1983 (4).

26. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une discipline particulière pour la Fraternité ; nous refusons ce Nouveau Code parce qu'il est contraire au bien commun de toute l'Église, que nous voulons défendre (5). Rappelons à cet égard la Décision reproduite dans Cor unum de mars 1992 (n° 41) : « La réception du nouveau Code de droit canonique pose un réel problème de conscience aux catholiques. Car d'une part il s'éloigne de façon impressionnante dans l'ensemble comme dans le détail de la protection due à la foi et aux moeurs. Et d'autre part, nous tenons à ne pas mettre en péril le respect dû à l'autorité légitime. Mgr Lefebvre, malgré toute sa sagacité n'a pas cru pouvoir trancher la question de la validité de la promulgation de ce Code, mais son contenu comme les principes énoncés dans la Lettre apostolique de promulgation (25 janvier 1983) la lui faisaient tenir comme douteuse. En ce cas, selon le canon 15 (nc 14) cette législation nouvelle n'urge pas. Dans cette situation, selon le canon 23 (nc 21) le code de 1917 n'est pas présumé révoqué mais la nouvelle législation doit être ramenée à la précédente et si possible conciliée avec elle (6). » Cette Décision n'exprime pas ce qui ne serait qu'une discipline particulière à la Fraternité. Elle indique une mesure de prudence qui vaut objectivement pour tout catholique confronté aux graves problèmes que suscite la nouvelle législation, douteuse en elle-même.

#### RETOUR SUR « L'ENTENTE DOCTRINALE »

27. Comme nous l'avons expliqué aux n° 1-5, le but que nous poursuivons est que la Tradition retrouve tous ses droits à Rome. Ce but est premier dans notre intention et sera (comme toujours) dernier dans l'exécution. Que signifie ici « dernier » ? Cela signifie-t-il que la fin de la crise de l'Église aura lieu tout à la fin, et donc après un accord de la Fraternité avec Rome ? Ou bien cela signifie-t-il que la fin de la crise de l'Église coïncidera avec cet accord ?

28. L'acceptation de notre part d'une reconnaissance canonique, dans les circonstances actuelles, représente un acte moralement indifférent, mais avec double effet, un effet essentiel bon et un effet accidentel mauvais. L'effet bon est de se situer dans la normalité juridique à l'égard de Rome (et même, pour d'aucuns, de bénéficier d'un champ élargi d'apostolat, ce qui reste à vérifier). L'effet mauvais est lui-même double : premièrement, le risque de relativiser la Tradition qui n'apparaîtrait plus que comme le bien particulier et l'option théologique personnelle de la Fraternité Saint Pie X ; deuxièmement le risque de trahir et d'abandonner ce bien particulier, en raison de tout le *favens hæresim*, qui caractérise comme telle l'Église conciliaire.

29. La solution dépend tout d'abord de la proportion à établir entre l'effet bon et l'effet mauvais. Il est clair que dans l'intention de notre Fondateur, il est plus important d'éviter le double effet mauvais que d'obtenir l'effet bon. L'effet bon est ici moins bon que le bien meilleur auquel s'oppose le double effet pire. La profession publique de la foi est plus importante que la normalité canonique. « Ce qui nous intéresse d'abord, c'est de maintenir la foi catholique. C'est cela notre combat. Alors la question canonique, purement extérieure, publique dans l'Église, est secondaire. Ce qui est important, c'est de rester dans l'Église... dans l'Église, c'est-à-dire dans la foi catholique de toujours et dans le vrai sacerdoce, et dans la véritable messe, et dans les véritables sacrements, dans le catéchisme de toujours, avec la Bible de toujours. C'est cela qui nous intéresse. C'est cela qui est l'Église. D'être reconnus publiquement, cela est secondaire. Alors il ne faut pas rechercher le secondaire en perdant ce qui est primaire, ce qui est le premier objet de notre combat (7). »

30. La solution dépend ensuite de l'évaluation des circonstances : sont-elles telles que l'on puisse raisonnablement espérer éviter le double effet mauvais, c'est-à-dire le double risque ? Car il s'agit ni plus ni moins que d'un risque. La question revient en somme à se demander s'il est prudent de se mettre sous l'autorité des membres de la hiérarchie de l'Église, tels qu'ils sont dans la situation présente, c'est-à-dire encore

imbus pour la plupart de faux principes contraires à la foi catholique. On pourra sans doute citer quelques exceptions ; mais elles ne prouvent absolument rien contre l'état d'esprit général qui n'est que trop évident, dans sa généralité. Nous sommes bien obligés d'appliquer ici la règle suivant laquelle on désigne les choses d'après ce qui domine en elles et de conclure que les membres de la hiérarchie de l'Église sont actuellement des modernistes. Ceci dit, pour répondre à notre question, nous disposons de deux éléments : premièrement, notre propre expérience, puisque nous avons pu constater que jusqu'ici aucun de ceux qui ont accepté une reconnaissance canonique de la part de Rome n'a pu vraiment éviter le double effet mauvais ; deuxièmement, l'expérience de notre Fondateur : « On ne rentre pas dans un cadre, et sous des supérieurs, en disant que l'on va tout bousculer lorsqu'on sera dedans, alors qu'ils ont tout en mains pour nous juguler ! Ils ont toute l'autorité (8). »

#### ROME EN MARCHÉ ?

31. Dans [la conférence de presse aérienne du 13 mai](#), le Pape répond à Nicolas Senèze qu'il souhaite prendre son temps : « A me non piace affrettare le cose. Camminare, camminare, camminare, e poi si vedrà. » François ne veut pas précipiter les choses : pour l'instant, il faut marcher et marcher encore sur le chemin... Il faut, dit-il « cheminer ensemble en cherchant la formule qui permettra d'avancer ». Voilà qui jette une lumière intéressante sur la problématique que nous évoquions au début de notre réflexion : dans l'esprit du Pape, la formulation doctrinale n'est qu'un moyen. La doctrine, avec l'unité de foi qu'elle garantit, ne représente pas le but de la démarche. Le but serait plutôt d'avancer vers la pleine communion, dans un dialogue incessant, et qui devrait d'ailleurs se prolonger même après l'octroi d'une structure canonique (9). Et la pleine communion, nous dit Mgr Pozzo dans l'entretien déjà cité, c'est l'enrichissement mutuel, au-delà des divergences doctrinales : « Les différents points de vue ou opinions que nous avons sur certaines questions ne doivent pas nécessairement conduire à la division, mais à un enrichissement mutuel. » Serait-ce donc la cohabitation de la vérité et de l'erreur, moyennant

le prix d'une déclaration commune plus que commune ?...

32. Malheureusement, ces différents points de vue ne portent pas sur de simples opinions également possibles, et les questions auxquelles ils correspondent ne sont pas des questions « ouvertes », des questions sur lesquelles chacun garderait sa liberté de réflexion – et de cheminement. Ces questions ont été pour la plupart définitivement résolues par le Magistère de l'Église, bien avant Vatican II. La liberté religieuse de [Dignitatis humanae](#) et la laïcité positive de [Gaudium et spes](#) sont condamnés par [Quanta cura](#) de Pie IX. La nouvelle ecclésiologie oecuménique de [Lumen gentium](#) est condamnée par Pie XII dans [Mystici corporis](#) et [Humani generis](#), à cause de ce principe absolument faux, qui voudrait établir une distinction réelle entre l'Église du Christ et l'Église catholique. L'oecuménisme de [Unitatis redintegratio](#) est condamné par Pie XI dans [Mortalium animos](#). La collégialité de [Lumen gentium](#), en ce qu'elle nie l'unicité du sujet du Primat, tombe sous la condamnation du concile Vatican I.

33. En définitive, cette « formule qui permettra d'avancer » nous ramène une fois de plus au texte fondateur de la Commission Pontificale Ecclesia Dei, [le motu proprio du 2 juillet 1988](#) : Jean-Paul II y affirme que la Tradition est vivante. [Le Discours de 2005 de Benoît XVI](#) en est l'écho et l'interprète direct : cette vie de la Tradition, c'est le « renouveau dans la continuité ». Renouveau évolutionniste et moderniste, qui entend dépasser la contradiction dans une impossible herméneutique.

34. Que conclure ? Reprenant les paroles citées au début de ce numéro, nous dirions simplement que « la Fraternité Saint Pie X n'a pas à négocier une charitable reconnaissance qui la sauverait d'un schisme supposé. Elle a l'immense honneur, après quarante années d'exclusion, de pouvoir, au Vatican, témoigner de la foi catholique ». En attendant que Rome se décide enfin à chasser du milieu des croyants le peuple impie de ces erreurs conciliaires.

Abbé Jean-Michel Gleize, prêtre de la [Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X](#)

Source : [Courrier de Rome n° 499](#) de mai 2017 / [La Porte Latine du 29 mai 2017](#)

#### Notes

(1) Cf. dans les *Acta synodalia concilii Vaticani secundi*, vol. III, pars I, les observations écrites du CARDINAL BROWNE (p. 629- 630) et celles de MGR CARLI (p. 660-661) sur le schéma *De Ecclesia*, à l'issue de la 3e session du Concile (été 1964).

(2) « *Mgr Lefebvre et le Saint-Office* », Itinéraires n° 233 de mai 1979, p. 146-147.

(3) « *Ordonnances concernant les pouvoirs et facultés dont jouissent les membres de la FSSPX* » dans *Documents de la Fraternité sacerdotale saint Pie X*, p. 60A.

(4) JEAN-PAUL II, Constitution apostolique *Sacræ disciplinae leges* du 25 janvier 1983 : « *Fundamentalis illa ratio novitatis, quæ, a traditione legifera Ecclesiæ numquam discedens, reperitur in Concilio Vaticano II, præsertim quod spectat ad eius ecclesiologicam doctrinam, efficiat etiam rationem novitatis in novo Codice.* »

(5) Cf MGR LEFEBVRE, Conférences des 18 janvier ; 15 mars ; 19 décembre 1983.

(6) « *Ordonnances concernant les pouvoirs et facultés dont jouissent les membres de la FSSPX* » dans *Documents de la Fraternité sacerdotale saint Pie X*, p. 112D et 113A.

(7) MGR LEFEBVRE, Conférence spirituelle à Écône, le 21 décembre 1984 (Cospec 112).

(8) IDEM, *ibidem*.

(9) Cf. les deux articles « *À l'origine des déclarations communes* » et « *La fin des anathèmes* » dans le numéro de mars 2017 du [Courrier de Rome](#).

## Message vidéo de Le Pen aux Calaisiens : votez CIVITAS !

Source: <http://medias-catholique.info/message-video-de-le-pen-aux-calaisiens-votez-civitas/7899>

By Léo Kersauzie on May 28th, 2017

Par message vidéo, Le Pen appelle les Calaisiens à voter Marie-Jeanne

Vincent, candidate de Civitas, lors des élections législatives !

## Le pape François à Gènes réaffirme l'ouverture inconditionnelle des frontières

Source: <http://medias-catholique.info/le-pape-francois-a-genes-reaffirme-louverture-inconditionnelle-des-frontieres/7893>

By Francesca de Villasmundo on May 27th, 2017

En cette fin de semaine de mai 2017, deux messages à l'opposé sur la question migratoire parviennent de l'Italie.

Tandis que les 7 grands de ce monde réunis dans le Sud de la péninsule submergée de migrants [réaffirment le droit souverain de chaque pays à fermer ses frontières](#) face à l'immigration et à établir des seuils pour les migrants, à Gènes dans le Nord du *Bel Paese* le pape François maintient que les portes doivent rester grandes ouvertes à l'invasion migratoire.

En tournée apostolique dans la ville de naissance du fameux explorateur Christophe Colomb, Jorge Maria Bergoglio n'a pas manqué à nouveau d'exprimer son opinion en faveur de l'accueil inconditionnel des migrants dans tous pays où ils débarquent.

« Est-il normal que la Méditerranée soit devenue un cimetière ? »

commence-t-il par déclarer, dans le but sans doute d'émouvoir les cœurs et ainsi mieux faire passer son message immigratoire.

« C'est normal cela ? Est-il normal que tant de pays, et je ne dis pas cela pour l'Italie, parce que l'Italie est tellement généreuse, que tant de pays ferment la porte à des gens blessés, qui fuient la faim et la guerre. C'est normal cela ? Si cela n'est pas normal alors il faut que je m'implique, je dois m'impliquer pour que cela n'arrive pas » explique-t-il à la jeune fille qui lui pose la question. « Et si tu n'as pas le courage de t'impliquer, tais-toi et demande courage au

*Seigneur.» Parce qu'il faut « du courage » pour s'engager, le même « qu'a eu Christophe Colomb. »*

Si, à Taormine, les 7 puissants de ce monde font preuve d'un peu de réalisme socio-politique, peut-être sous la pression de Trump et d'un peuple italien confronté au trop-plein de clandestins, à Gènes le pape François a démontré qu'il continue à se mouvoir dans des illusions humanitaristes pérennes, ferments de conflits futurs socio-politico-religieux.

Francesca de Villasmundo

## Quand on reparle de l'abdication de Benoît XVI sur fond de contexte géopolitique...

Source: <http://medias-catholique.info/quand-on-reparle-de-labdication-de-benoit-xvi-sur-fond-de-contexte-geopolitique/7890>

By Francesca de Villasmundo on May 26th, 2017

L'abdication de Benoît XVI ne cesse de susciter des interrogations. Le dernier en date à se poser des questions tout en essayant d'y répondre n'appartient pas au monde vaticanesque mais, et l'intérêt réside dans ce fait, est un spécialiste en études stratégiques qui écrit dans une célèbre et érudite revue italienne de géopolitique, *Limes*.

Dans un article intitulé « [Pourquoi nous avons besoin du Vatican ?](#) » édité dans le numéro 4/2017, l'auteur Germano Dottori étudie l'abdication de Ratzinger sous l'angle des rapports de force entre l'Occident et les deux grands blocs étasunien et russe. Cette analyse géopolitique de la démission de Benoît XVI ne peut que venir appuyer [la demande d'enquête demandée à Trump](#) par des journalistes catholiques américains il y a quelques mois.

Le site web *Campari et de Maistre* en fait une recension intéressante, et éclairante, sous le titre [Démission de Benoît. Voici le secret ... de Polichinelle](#) que nous vous invitons à lire ci-dessous :

« Nous vous invitons à lire tout l'article qui suit, non pas tant pour prendre acte de «ce qui» est

révélé, mais de prendre acte de «qui» avalise ce point de vue.

«Les frictions entre l'Église et les États-Unis n'auraient pas disparu avec la disparition de Jean-Paul II. Elles auraient au contraire eu une suite dans le cours du pontificat du Pape Ratzinger, durant lequel elles n'auraient pas seulement été aiguës par l'investissement de la part d'Obama et d'Hilary Clinton sur l'Islam politique des Frères Musulmans durant les dits « printemps arabes », mais également par la ferme volonté de Benoît XVI de parvenir à une réconciliation politique avec le patriarche de Moscou, qui aurait été, dans ses intentions, le véritable couronnement religieux d'un projet géopolitique d'intégration euro-russe soutenu avec conviction par l'Allemagne et l'Italie de Silvio Berlusconi – mais pas de celle, plus pro-américaine, qui se reconnaissait en Giorgio Napolitano. Comment cela s'est terminé est connu de tous. Le gouvernement italien et la papauté auraient été frappés simultanément par une campagne de scandales, coordonnée, d'une rare violence et sans précédent, à laquelle se seraient associées des manœuvres plus ou moins opaques dans le domaine financier, avec l'effet final de précipiter en Novembre 2011 le retrait de Berlusconi du Palazzo Chigi, et le 10 Février 2013, l'abdication de Ratzinger. Au plus fort de la crise, l'Italie aurait vu progressivement se fermer les portes d'accès aux marchés financiers internationaux, tandis que l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) serait coupé temporairement par le circuit Swift (4)».

Note

«(4) L'IOR aurait été exclu du système international des paiements du 1er Janvier au 11 Février 2013 sur la base de l'accusation de contribuer

au blanchiment d'argent, avec l'effet d'induire la Deutsche Bank à bloquer le fonctionnement des distributeurs automatiques de billets dans tout le territoire de la Cité du Vatican. La nouvelle a été donnée en Italie par la Repubblica du 3 Janvier 2013, quand Fabio Tonacci publia un article intitulé: « Vatican, stop aux cartes et aux distributeurs automatiques de billets. Les services de paiement suspendus ». Le lendemain de l'annonce de l'abdication du pape Ratzinger, le Saint-Siège obtiendra d'une banque suisse de rétablissement des services interrompus».

Après cette longue citation, désignons-en la source. Maurizio Blondet? Antonio Socci? Les hackers russes? Eh bien non, les données bibliographiques sont les suivantes: « Germano Dottori, Pourquoi nous avons besoin du Vatican » , dans Limes – revue italienne de géopolitique, n° 4/2017 (Avril), pp. 151-158”.

Bref, en lisant la dernière sortie du magazine italien qui fait autorité dans le domaine de la géopolitique, un journal auquel est attribué un rôle tel que chaque numéro est présenté, non sans une certaine solennité, par son directeur, à la télévision d'État, nous apprenons les informations suivantes:

1) Le succès politique des Frères musulmans (c'est-à-dire de l'islam fondamentaliste) à la suite des «printemps arabes» n'a pas été, comme beaucoup pourraient le penser, un effet non intentionnel du progressisme stupide d'Obama mais quelque chose de voulu;  
2) Benoît XVI a poursuivi avec «une ferme volonté» le plan de réconcilier l'Église catholique avec le Patriarcat de Moscou;  
3) Ces deux facteurs ont aiguisé les frictions entre l'Église et les États-Unis, commencées dans la dernière phase du pontificat de saint Jean-Paul II;

4) Le gouvernement Berlusconi soutenait le dessein de Benoît XVI dans une optique pro-russe;  
5) Il s'est ainsi aliéné les sympathies des Américains, dont l'homme, en Italie, n'était autre que le Président de la République Giorgio Napolitano;  
6) Les campagnes à scandales simultanées subies durant ces années par Berlusconi et le pape Benoît XVI étaient coordonnées entre elles, destinées à frapper deux personnalités qui, dans l'optique des États-Unis, étaient ouvertement trop pro-russes et très peu obéissantes à la Maison Blanche;

7) Cette campagne de dénigrement s'est accompagnée de manœuvres financières opaques à la fois contre l'Italie (vous vous souvenez du « spread »?), et contre le Vatican (confirmant ce qui avait déjà été laissé à entendre par d'autres sources);

8) Tout cela a conduit à la démission de Berlusconi (et jusque là, rien qui ne soit déjà notoire) et aussi, écoutez bien, à celle de Benoît XVI.

Enfin, last but not the least, « Limes » est depuis toujours publié par le même groupe d'édition que « la Repubblica », c'est-à-dire l'organe de presse qui a servi de « lanceur » à cette double campagne de scandales «coordonnée, d'une rare violence et sans précédent». Bref, eux, ils savent.

Que dire? Nous avons toujours voulu nous tenir à l'écart des polémiques de type «complot» à propos de ce qui est arrivé au cours des derniers moments du pontificat de Ratzinger et les explications complotistes sur sa démission. Nous ferons de même cette fois aussi. Nous nous limitons simplement à signaler ce que rapporte un magazine estimé et influent, qu'on ne peut certes pas accuser de proximité avec la «Kurie conservatrice» ou avec les «quatre chats» traditionalistes. Nous nous permettons de signaler le passage où il est dit:

«Comment cela s'est terminé est connu de tous».

Autre chose qu'un «gomblot» (compro, nldr). Ici, il s'agit d'un secret de Polichinelle ... »(Traduction du blog [Benoit-et-moi](#))

De tels articles témoignent que l'abdication de Benoît XVI n'a pas fini de faire parler d'elle, qu'elle continuera à alimenter bien des articles, des hypothèses, des conjonctures. Et qu'elle reste une épée de Damoclès sur le pontificat du pape François...

Francesca de Villasmundo

## Pour le nouveau président de la Conférence épiscopale italienne « Amoris laetitia est un chef-d'œuvre »

Source: <http://medias-catholique.info/pour-le-nouveau-president-de-la-conference-episcopale-italienne-amoris-laetitia-est-un-chef-doeuvre/7887>

By Francesca de Villasmundo on May 26th, 2017

La CEI (Conférence épiscopale italienne) a voté cette semaine pour exprimer sa préférence concernant son nouveau président en remplacement du cardinal Bagnasco. Les évêques italiens devaient choisir une liste restreinte de trois candidats, *la terna*, à soumettre à l'évêque de Rome à qui revient la décision finale. Leur choix s'est porté sur Mgr Gualtiero Bassetti, archevêque de Pérougia, Mgr Franco Giulio Brambilla, évêque de Novara, et Mgr Francesco Montenegro, archevêque d'Agrigente. Tant Mgr Bassetti que Mgr Montenegro sont considérés des proches du pontife. L'archevêque de Pérougia est connu en Italie pour avoir embrassé ce qu'il appelle « *la révolution de la tendresse* » de François qui l'a élevé à la pourpre cardinalice.

Au terme de la procédure d'élection, le pape François a donc nommé, comme guide de la CEI pour les cinq années à venir, le cardinal Gualtiero Bassetti, âgé de 75 ans, l'âge canonique auquel

les évêques sont pourtant tenus de présenter leur démission. L'annonce a été rendue publique le 24 mai dernier par Mgr Bagnasco.

S'en est suivie une conférence de presse le jeudi 25 mai dans laquelle le nouveau président de la CEI a commencé en remerciant le pape François pour « *le courage qu'il a témoigné en me confiant cette responsabilité au crépuscule de ma vie. C'est vraiment un signe qu'il croit à la capacité des vieux à rêver... Les vieux aussi ont des rêves et des visions.* »

Il a ensuite affronté les questions d'actualité religieuses, sociales et politiques. D'*Amoris laetitia*, à l'accueil des migrants, au problème de la pédophilie, il a témoigné d'être en phase avec la ligne bergoglienne.

Pour Mgr Bassetti, *Amoris laetitia* est « *un chef-d'œuvre* », « *c'est une synthèse de la doctrine de l'Église sur le mariage et la famille* » mais « *un passage doit être compris parce que autrement il peut susciter des doutes* », le fait « *que pas toutes les situations irrégulières sont un péché mortel* ». Le cardinal va encore plus loin dans son adhésion à l'encyclique bergoglienne qui provoque cependant de nombreuses levées de boucliers au sein de la hiérarchie ecclésiastique : « *Qui fait des observations se trompe : ce n'est pas un document discutable. C'est le magistère, comme les documents de concile Vatican II, les documents de Pie XII ou de Paul VI. Et le pape nous dit : lisez et comprenez.* »

Par rapport aux « *réfugiés* », Mgr Bassetti a exprimé la même opinion que le pape François : « *le discours est complexe* » mais « *l'Église en cohérence avec le message biblique a toujours accueilli les nécessiteux, qui est réfugié doit être accueilli.* » « *L'Église est engagée dans l'accueil mais aussi dans le respect des règles nécessaires* » a précisé l'archevêque de Perugia, en soulignant que « *ces derniers jours nous assistons à des scènes que nos yeux n'auraient jamais du voir, la Méditerranée en train de se transformer en une immense tombe pour nos frères.* »

Mgr Bassetti a répondu également à des questions sur l'euthanasie ou le prochain Family Day. Tout en évoquant « *les valeurs non négociables* » le

nouveau Président a eu des réponses évasives : « *si une personne comprend qu'elle est une valeur pour les autres il est plus difficile alors de s'enlever la vie, ce qui est toujours un acte extrême et non du.* » Quant à la [nouvelle législation sur la fin de vie](#), qui permet de façon détournée d'appliquer l'euthanasie, son commentaire fût « *qu'elle devrait tenir davantage compte de l'avis du médecin* » ! Concernant le Family Day, l'évêque n'a pas tenu à poser de jugement positif sur ces actions pro-vie mais a expliqué que « *l'Église est très claire, elle continue à proposer sa doctrine mais elle entre en dialogue avec le monde d'aujourd'hui : elle n'a pas peur du dialogue mais de l'inexactitude parce que pour dialoguer il faut être solide dans ces propres principes.* »

Pour conclure, Mgr a insisté sur le fait que « *l'Église post-conciliaire dialogue avec tous.* » D'*Amoris Laetitia* à l'accueil des réfugiés, aux ambiguïtés pour condamner fermement la culture de mort, Mgr Bassetti confirme bien, par les idées qu'il défend, que l'Église d'aujourd'hui est née du concile Vatican II.

D'ailleurs, l'expression « *Église post-conciliaire* » utilisée par Mgr Bassetti est un aveu de poids qui renforce la justesse de l'opinion de l'évêque resté attaché à la Tradition bimillénaire de l'Église catholique, Mgr Lefebvre. Dans une lettre à Mgr de Castro-Mayer du 4 décembre 1990, au soir de sa vie, il écrivait : « *L'Église conciliaire" étant désormais répandue universellement, diffuse des erreurs contraires à la foi catholique et en raison de ces erreurs, a corrompu les sources de la grâce que sont le saint Sacrifice de la Messe et les sacrements. Cette fausse Église est en rupture toujours plus profonde avec l'Église catholique.* »

Ou cette autre déclaration tirée d'une conférence de retraite aux prêtres à Écône, le 4 septembre 1987 : « *Rome a perdu la Foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. Rome est dans l'apostasie. On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là, il a quitté l'Église. Ils ont quitté l'Église. Ils quittent l'Église. C'est sûr, sûr, sûr.* »

Ces ecclésiastiques modernistes et progressistes quittent l'Église catholique

pour favoriser une Église conciliaire, et maintenant post-conciliaire, toujours plus en rupture avec la Tradition catholique !

Francesca de Villasmundo